



Commune de Plaisance

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2014

MAIRIE
DE
PLAISANCE
- 24560 -
TEL/FAX : 05.53.58.79.55

Le 11 Mars 2014

**Madame le Maire
de PLAISANCE
à
Madame et Messieurs les Adjointes
Messieurs les Conseillers Municipaux**

CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

JEUDI 20 MARS 2014 à 20 Heures 30 dans la salle de la Mairie.

Ordre du Jour :

Approbation PV séance précédente

Délibérations

1. Présentation et vote du Compte Administratif 2013,
2. Approbation du Compte de Gestion 2013,
3. Affectation du Résultat de Fonctionnement 2013,
4. Informatique : devis changement version Windows et Unité Centrale,

Affaires Diverses

Constitution bureau de vote....

Le Maire,

THOMASSIN Huguette.

L'an **DEUX MILLE QUATORZE**, le **VINGT** du mois de **MARS** à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sur convocation du 11 mars 2014 et sous la présidence de M^{me} Huguette THOMASSIN, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **10**

Etaient présents: Mme THOMASSIN Maire, MM. ROUCHON 1^{er} adjoint, FRICOT 2^{ème} adjoint, Mme CHAPOTARD 3^{ème} adjoint, MM LEVIGNE, LUCIEN, TROUETTE.

Absents excusés: M. GOMEZ, SCALABRE

Absents: M. THOMAS

Procurations: M. GOMEZ à Mme CHAPOTARD. M. SCALABRE à M. FRICOT

Ce conseil municipal s'est tenu en présence de Mme VEDRINES, secrétaire de mairie.

Ordre du jour

Approbation PV séance précédente

Délibérations

- ✓ Présentation et vote du Compte Administratif 2013,
- ✓ Approbation du Compte de Gestion 2013,
- ✓ Affectation du Résultat de Fonctionnement 2013,
- ✓ Informatique : devis changement version Windows et unité centrale.

Affaires diverses.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30

Madame Christine CHAPOTARD est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Procès-verbal de la séance du 18 février 2014 est adopté à l'unanimité.

2014/08 PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Mme VEDRINES donne lecture du détail du Compte Administratif 2013 :

Résultats de clôture (Identiques aux résultats du Compte de Gestion du receveur voir ci-dessus)

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : **157 900,57 €**

DEFICIT D'INVESTISSEMENT : **72 050,37 €**

Résultats définitifs :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : **157 900,57 €***

DEFICIT D'INVESTISSEMENT : **66 151,37 € (résultat de clôture + différence des Restes à Réaliser**

Dépenses et Recettes)

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	77 573.01			96 972.88	77 573.01	96 972.88
Opérations exercice	103 927.41	109 450.05	176 344.01	237 271.70	280 271.42	346 721.75
Total	181 500.42	109 450.05	176 344.01	334 244.58	357 844.43	443 694.63
Résultat de clôture	72 050.37			157 900.57		85 850.20
Restes à réaliser	9 297.00	15 196.00			9 297.00	15 196.00
Total cumulé	81 347.37	15 196.00		157 900.57	9 297.00	101 046.20
Résultat définitif	66 151.37			157 900.57		91 749.20

Madame le Maire quitte la salle, M. LEVIGNE est désigné Président de séance et appelle au vote :

VOTANTS: 08 (dont 2 procurations) Pour: 08 Contre: 0 Abstention: 0

2014/09 VOTE DU COMPTE DE GESTION 2013

A la clôture de chaque exercice, le Comptable du Trésor Public dresse son compte de gestion récapitulant l'ensemble des opérations effectuées du 01/01 au 31/12 de l'exercice y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Il convient de comparer ce document avec le Compte Administratif de la commune afin de vérifier la concordance de toutes les opérations et arriver au même résultat de clôture.

Au vu du Compte de Gestion de l'année 2013 dressé par Mme JACQUET, il apparaît que celui-ci n'appelle ni observation ni réserve et peut donc être approuvé par le Conseil Municipal.

Le Compte de Gestion 2013 est soumis au vote du Conseil :

VOTANTS: 09 (dont 2 procurations) Pour: 09 Contre: 0 Abstention: 0

2014/10 AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013

Il est proposé de répartir l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

- une partie sera affectée au Compte 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) en **SECTION D'INVESTISSEMENT** pour un montant de **66 151,37 € en recettes**
- le solde sera affecté au compte 002 (Excédent de Fonctionnement reporté) en **SECTION DE FONCTIONNEMENT** pour un montant de **91 749,20 € en recettes**.

Ces propositions sont soumises au vote du Conseil :

VOTANTS: 09 (dont 2 procurations) Pour: 09 Contre: 0 Abstention: 0
--

2014/11 INFORMATIQUE : PRÉSENTATION DEVIS CHANGEMENT VERSION WINDOWS ET UNITÉ CENTRALE

A compter du 08 avril 2014, l'éditeur de logiciel MICROSOFT n'assurera plus la maintenance technique de Windows XP. Aussi Madame le Maire a demandé plusieurs devis pour la nouvelle version Windows 7 PRO et le changement d'unité centrale.

Madame le Maire soumet 2 devis au Conseil Municipal :

-SARL SCOFI INFORMATIQUE: **573,49 € HT**

-SARL ADDI: **697,17 € HT**

Après étude, Madame le Maire propose de retenir le devis de la SARL SCOFI.

Cette proposition est soumise au vote :

VOTANTS: 09 (dont 2 procurations) Pour: 09 Contre: 0 Abstention: 0
--

AFFAIRES DIVERSES

Madame le Maire donne lecture :

Courrier du Comité de Sauvegarde des habitants de Plaisance reçu le 17 mars 2014,

Courrier d'un administré reçu le 17 mars 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30